

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Montréal 

Séance tenue le 18 février 2004

Numéro de la résolution CE04 0327

Il est

### RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption du premier projet, le projet de règlement intitulé « Règlement sur l'occupation du bâtiment situé au 5540 de l'avenue Louis-Colin » et de recommander l'adoption à une séance subséquente d'un second projet de règlement sujet, conformément à la loi, à l'approbation des personnes habiles à voter et conditionnellement, le cas échéant, à son autorisation par la ministre de la Culture et des Communications;
- 2- de recommander au conseil municipal :
  - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 89.1 de la Charte de la Ville;
  - de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Adopté à l'unanimité.

1030611020  
40.002

Frank ZAMPINO

Colette FRASER

Président du comité exécutif

Greffière adjointe par intérim